

# GRESSE-EN-VERCORS INFOS

N° 19 – Juillet-août 2010

Mairie de Gresse-en-Vercors Place du Dr Cuynat [mairie.gresse.en.vercors.@wanadoo.fr](mailto:mairie.gresse.en.vercors.@wanadoo.fr)

Bulletin municipal de la commune de GRESSE-EN-VERCORS – Journal gratuit tiré à 500 exemplaires et imprimé à la mairie de GRESSE -EN VERCORS – abonnement par courrier électronique : [manternach.jf@wanadoo.fr](mailto:manternach.jf@wanadoo.fr)  
Directeur publication Henri BENOIST

## 1-EDITO ETE 2010

Bonjour à toutes et à tous.

C'est la première fois que je viens passer quelques instants avec vous en été, et c'est pour moi l'opportunité de pouvoir informer non seulement les habitants permanents, mais aussi les résidents secondaires ainsi que les estivants de passage dans les centres de vacances. Les trois grands sujets que je souhaite aborder avec vous cet été sont : les ressources en eau potable et l'assainissement, la retenue collinaire, la piscine.

L'eau potable et son traitement seront dans la décennie qui vient, une des priorités non seulement pour notre commune mais pour la France. Sa rareté et les difficultés actuelles de notre station d'épuration vont nous contraindre à des dépenses difficilement supportables dans l'état actuel des choses.

Les recherches de fuites, et leur réparation, ont permis d'obtenir un rendement du réseau supérieur à 70 %, seuil minimum exigé par la préfecture et le conseil général de l'Isère.

Vu l'été qui s'annonce, notre région passera certainement en alerte sécheresse à un moment ou un autre, et ce bon rendement devrait nous mettre à l'abri d'un rationnement de l'eau, au moins pour le court terme. Le niveau des cours d'eau est déjà très bas et l'été ne fait que commencer!

En ce qui concerne le plan d'amélioration du réseau d'assainissement prévu sur les 10 ans à venir, au vu des aides qui nous seront accordées, il va certainement prendre du retard, mais surtout pour lancer les travaux indispensables et fort coûteux, nous sommes obligés d'augmenter le taux de

la redevance de façon importante sur les trois prochaines années.

## SOMMAIRE

1. Editorial
2. Temps forts de cet été
3. Respect du voisinage
4. Conseils et consignes de tri
5. Gresse en Vercors Propre
6. Amicale bouliste
7. Animations d'été
8. Un spectacle de grande qualité
9. Fête de l'Alpage
10. Incivisme !
11. Cérémonie du souvenir
12. Le personnel communal
13. Les travaux
14. La restructuration forestière
15. Contacts.
16. O.T.



Le dossier de la retenue collinaire vient de franchir l'avant dernière étape : il a été validé par le CODERST, dernier service de l'Etat à émettre un avis avant le Préfet. Celui-ci a maintenant le dossier entre les mains, et tout nous donne à penser qu'après plus de cinq ans d'effort, le projet va enfin voir le jour. Nous planifions le début des travaux pour septembre.

La piscine municipale était complètement hors normes, et l'ouverture n'aurait

certainement pas pu avoir lieu cet été si d'importants travaux n'avaient pas été entrepris ce printemps. L'ouverture a eu lieu comme prévu le 21 juin.

Un problème technique nous a obligés à la fermer pendant une journée. Depuis elle fonctionne parfaitement. Le projet de couverture, de chauffage, d'espace « bien-être », suit son cours comme prévu pour 2011 et 2012. Pour qu'il soit pérenne, il faut non seulement financer l'investissement mais également prévoir le coût de fonctionnement, lequel ne pourra pas être supporté par les seules finances communales! Nous travaillons actuellement avec des partenaires privés qui sont intéressés par ce projet, en particulier par une ouverture hivernale après ski.

L'idée d'un partenariat sur 10 ans a déjà été accueillie de façon très positive par deux d'entre eux.

Je souhaite à tous d'excellentes vacances.

Très cordialement.

**Henri Benoist**

#### **LES TEMPS FORTS DE CET ETE A GRESSE Office de Tourisme**

- **26 juin : Feu de la St Jean et Fête de la Musique.**
- **2 juillet : Théâtre en plein air « Les 3 mousquetaires ».**
- **8 juillet : Concert des POPYROS'Ng**
- **14 juillet : Fête Nationale feu d'artifice «Terre de feu », bal par BO animations et buvette.**
- **20 juillet : Repas spectacle « Ennemonde » à la Grange aux Loups.**
- **20 juillet : Balade dans la tourbière, conte et musique irlandaise.**
- **22 juillet : « Quelqu'un là-haut » de Bernard BOYER.**
- **24 juillet : Concours de pétanque organisé par l'ACCA.**
- **25 juillet : Vide grenier organisé par le Comité de Jumelage et le Sou des Ecoles.**
- **29 juillet : SERPATHLON.**
- **29 juillet : Diaporama : La Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors.**
- **30 juillet : Diaporama sur le chamois présenté par l'ACCA.**

- **31 juillet : Comptage des chamois.**
- **1<sup>er</sup> Août : « Le Voyage Vertical, Massif des Ecrins » de Bernard BOYER.**
- **6 & 8 août : La nuit des Etoiles.**
- **10 août : Ciné conférence de Michel COCHET.**
- **15 août : « Quelqu'un là-haut » de Bernard BOYER.**
- **16 & 17 août : Cirque de Provence.**
- **21 & 22 août : Fête de l'Alpage.**

#### **FEUX & BRUIT RESPECT DU VOISINAGE**

##### **-Arrêté préfectoral 2008-11470**

« Le brûlage est interdit pendant la période du **15 février au 30 avril inclus** ainsi que pendant la période du **15 juillet au 30 septembre inclus** et, dans les cantons de CLELLES, MENS, **MONESTIER de CLERMONT**, St ETIENNE de ST GEOIRS et ROYBON, cette interdiction est prolongée jusqu'au **15 mai**.

##### **Arrêté préfectoral no 97-5126**

« L'utilisation des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuse et tout engin bruyant est autorisé les jours suivants et interdit en dehors de ces périodes :

En semaine : 8 h 30 - 12 h & 14 h - 19 h 30

Samedi: 9 h -12h & 15 h -19 h

Dimanche et jours fériés 10 h -12 h

#### **CONSEILS ET CONSIGNES DE TRI**

Le coût du ramassage des ordures représente une lourde charge pour la plupart de nos foyers.

Ce coût est indexé entre-autre sur le poids des ordures collectées dans les conteneurs ; y déposer par exemple les bouteilles de verre ou pire des gravats (!!!) pénalisera tout le monde du fait de leur poids élevé.

Afin de minimiser ce coût et de respecter l'environnement, il est donc important de trier ses déchets.

Voici le rappel de quelques consignes de tri qui se répartissent en quatre catégories:

- Les emballages: bouteilles, flacons plastique, boites de conserve, aérosols, canettes, bidons et barquettes en aluminium, cartonnetes (mais pas les cartons !) et briques alimentaires vont dans les conteneurs **jaunes**.
- Le verre : bouteilles et bocaux vont dans les conteneurs **verts**.
- Les papiers, les magazines (sans le film plastique !), les prospectus vont dans les conteneurs **bleus**.

Ces critères de tri doivent être impérativement respectés sinon le camion est refoulé au centre de récupération des déchets, ce qui grève considérablement la facture...

Dans le conteneur à ordures et soigneusement stockés dans un sac poubelle, seront jetés les emballages type yaourts, plastiques alimentaires, films d'emballage, lingettes, déchets alimentaires, etc.

L'utilisation d'un composteur pour les déchets verts est une excellente alternative écologique.

### GRESSE-EN-VERCORS PROPRE

Pour la troisième année consécutive, ce Samedi 24 avril, tous les bénévoles de GRESSE-EN-VERCORS PROPRE se sont rendus au pied des pistes à 8h30 pour le désormais traditionnel nettoyage du front de neige, des pistes de ski (fond et alpin), des gares de T.S. ainsi que le nettoyage du village, hameaux et des bordures de routes d'accès. Soixante participants étaient au rendez-vous !

Toutes les associations locales sollicitées étaient représentées :

Enfants des écoles  
Ski Club  
Club de ski de fond  
Ecole de ski  
Société de chasse  
Société de pêche  
Société de boules  
Club de 3<sup>ème</sup> âge  
Et toutes les bonnes volontés...

L'action GRESSE-EN-VERCORS PROPRE a été citée dans le site [www.mountain-riders.org](http://www.mountain-riders.org), association dont nous avons bénéficié de l'aide logistique (gratuite).

Le résultat fût le suivant :

Volume total récolté : 5 M3 dont 2 M3 de déchets touristiques et 3 M3 de déchets

du à l'incivisme local (ferrailles-pneus, etc.)

Poids total 1, 5 Tonne.

En termes de volume, la moitié est recyclable.

Tous ces déchets ont été triés et portés à la déchetterie du canton.



Cette opération GRESSE -EN-VERCORS PROPRE comme chaque année s'est terminée par un « pot » de l'amitié.

### CONCOURS DE BOULE



Le challenge de la municipalité :

**Samedi 3 juillet**, l'association bouliste de GRESSE-EN-VERCORS organisait son traditionnel challenge de la municipalité qui a connu un franc succès comme à l'accoutumée.

Le président Thierry BERAUD en présence d'Henri BENOIST et de Bernard JACQUIER a remis la coupe à l'équipe victorieuse (Marcel GIRARD et Jean CHOMAT contre André et Jimmy VALLIER) membres de cette sympathique et dynamique association sportive. A noter que c'est la première fois que la finale se joue entre deux équipes gressotes.

Une ovation a été faite à Loïc BERAUD qui à 9 ans est vice-champion de l'Isère en équipe avec Maud et Théo de Monestier de Clermont.



Félicitations aux membres de cette sympathique association sportive qui, par le dynamisme de ses sociétaires, fait connaître GRESSE-EN-VERCORS dans le traditionnel monde bouliste.

### **ANIMATIONS D'ETE** **Office de Tourisme**

Elles seront fort nombreuses cet été à GRESSE :

- **CINEMA** : Lundi, mercredi et vendredi à 20h30. En cas de mauvais temps, possibilité de séances l'après-midi. Demandez le programme à l'O.T.
- **PISCINE MUNICIPALE** : Tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h  
Infos : 04.76.34.34.46
- **ASTRIEVES**  
Observation de la voûte céleste  
Rendez-vous à l'observatoire d'astronomie du Trièves (résidence les Dolomites)  
Tarif 4€ adulte- 2 € jusqu'à 15 ans  
Infos : Jacques DELACOSTE 06 82 02 11 99
- **A la Grange aux Loups à La Bâtie** :  
Découvrez son atelier de tissage (cachemire et mohair) et son salon de thé tous les jours dès 14h.  
Infos 04.76.34.11.08
- **Atelier peinture** :

A la résidence des Dolomites, atelier ouvert à tous, petits et grands pour vous essayer à l'aquarelle.

Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 20h.

Tarif 3€/enfant, 4€/adulte  
Infos 06.19.25.69.50.

- **Animations Enfants 6-12 ans** :  
Du lundi au vendredi, une animatrice emmènera en ½ journée, vos enfants à la découverte de la forêt.  
Tarif 4€/enfant  
Inscription à l'O.T.
- **Activités GRILLET SPORT** :  
Tous les jours : Rando jeux gratuit : 3 parcours.  
Sur demande : dépose au Col de l'Allimas des Vttistes.  
Du lundi au vendredi : Séances de tir à l'arc.  
Mardi et jeudi : Nordic walking, marche gymnique de pleine nature sur sentiers.  
Mardi et Vendredi : laser biathlon.  
Infos : GRILLET SPORT  
04.76.34.34.12.
- **Sorties avec les guides accompagnateurs ALTALIKA** :  
Lundi : randonnées, initiation au canyoning, Via corda.  
Mardi : randonnée plantes médicinales, randonnée naturaliste, initiation à l'escalade.  
Mercredi : Canyoning, initiation à l'alpiniste estival.  
Jeudi : randonnée plantes culinaires, perfectionnement au canyoning.  
Vendredi : randonnée aux grands mammifères, perfectionnement au canyoning.  
Le Week-end: bivouac, raid aventure.  
Infos: [www.altalika.fr](http://www.altalika.fr) ou  
04.76.81.14.56
- **CANI RANDO**  
Découverte de la randonnée avec les chiens Samoyèdes.  
Tarif 10€ Randonnée le matin.  
(Enfants à partir de 8 ans)  
Tarif 16 € randonnée l'après-midi avec goûter et mini conférence.  
(Enfants à partir de 8 ans)  
Se renseigner à l'O.T.  
04.76.34.33.40.



- **RANDONNEES AVEC DES ANES**

Les vendredis : pique-nique sur l'alpage du Serpaton.  
Départ 9h30. 28€/adulte-22€/enfant-90€/famille.

Sur demande : Bivouac sur les haut plateaux du Vercors. 45€ par personne.

Infos : 04.76.34.30.30 et 06.10.55.70.95.

- **Sorties avec le bureau des Guides du Mont Aiguille.**

Du lundi au vendredi : Sorties VTT (descentes, modules bike Park, passage de médailles...).

Mercredi : Initiation et perfectionnement escalade, marche gymnique de pleine nature sur sentiers.

Lundi, mercredi et jeudi : plantes médicinales, faune, grands espaces. Et aussi : ascension du Mont Aiguille, canyoning, escalade...

Infos : 06.60.88.12.67 ou 04.76.34.34.52

[guidesmontaiguille.com](http://guidesmontaiguille.com)

**Un spectacle de grande qualité  
Office de Tourisme**

Pour ouvrir la saison estivale, le 2 juillet, nous avons passé une charmante soirée en compagnie des héros d'Alexandre Dumas revus et corrigés par la dynamique troupe de comédiens de TRIEVES EN SCÈNE.

Non seulement le ciel par une météo agréable était des nôtres, l'organisation de l'Office du Tourisme sous l'égide de sa Présidente fut efficace et accueillante, la soupe Dauphinoise un régal des papilles et la présence d'un public nombreux un encouragement pour la poursuite de ce type de manifestation sur notre commune ; merci à toutes et tous : initiateurs, organisateurs, acteurs et spectateurs.

Pour ceux qui ont manqué ce spectacle qu'ils se rassurent les Trois mousquetaires ramenèrent après moult péripéties les ferrets en temps et heure : » à Gresse en Vercors l'honneur d'Anne d'Autriche est sauf !! «



**FETE DE L'ALPAGE  
Un appel aux bonnes volontés**

Chers Bénévoles ou futurs Bénévoles, L'année dernière ou les années précédentes vous avez eu la gentillesse de participer au succès de la Fête de l'Alpage et nous vous en remercions encore.

Cette année, **la 35ème Fête de l'Alpage** aura lieu le week-end du **21 et 22 août 2010** et comme chaque année, pour une bonne organisation, nous avons besoin de bénévoles.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, merci de vous faire connaître par retour de mail.

En avant première, nous pouvons aujourd'hui vous annoncer que l'attraction principale de cette 35ème Fête de l'Alpage sera le spectacle de fauconnerie par "Les Aigles du Léman". Dans l'attente de tous vous retrouver, nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions.

A bientôt,

**Le comité d'organisation : Hervé Teil, François Bonte, Sylvain Chomat, Didier Berthelot**

**Un peu de Civisme !**

Les plaques directionnelles d'un panneau de signalétique de randonnée posé l'an dernier ont été arrachées du poteau, cassées et brûlées.

De plus, très récemment, de nouvelles plaques posées début mai ont subi le même sort.

Après ce constat amer, la mairie et le Parc naturel régional du Vercors souhaitent vous informer que de tels actes de vandalisme ont un coût non négligeable.

Beaucoup d'acharnement pour montrer un désaccord ?

Le territoire et les aménagements touristiques sur la commune sont ouverts à tous les pratiquants, chacun doit comprendre qu'il est nécessaire de cohabiter dans le respect d'autrui et de la collectivité. La qualité du réseau de sentier géré par le PNRV est une richesse pour les habitants, les touristes et les retombées économiques potentielles qu'il engendre. La gendarmerie de MONESTIER de CLERMONT a été saisie de l'affaire. Nous comptons sur la compréhension de tous pour qu'à l'avenir de tels actes ne se reproduisent plus.

### CEREMONIE DU SOUVENIR DU 4 JUILLET



C'est sous un soleil radieux que de nombreuses personnes et personnalités locales se sont retrouvées place des Martyrs pour la commémoration de la dramatique journée du 4 juillet 44. Suite à l'allocution du Maire de GRESSE-EN-VERCORS en Vercors rendant hommage aux combattants et victimes de ce dramatique événement de l'histoire de GRESSE-EN-VERCORS, chacun a pu ressentir une intense émotion à l'appel des noms des 16 martyrs qui résonnait sur la place devenue silencieuse.

Nos deux derniers résistants déposèrent ensuite une brassée de fleurs au pied du mémorial.

Recueillie, cette foule se rendit ensuite au monument de la Ville pour rendre le même hommage aux maquisards ayant perdu la vie lors de ces combats pour la liberté, **notre liberté**.

### LE PERSONNEL COMMUNAL

L'année écoulée a vu la mise en place de l'agence postale (avril 2009) ce qui a conduit à l'embauche d'un adjoint administratif supplémentaire.

A ce jour le personnel communal se compose de :

- 1 attachée territoriale (cadre A)
- 2 agents de maîtrise
- 4 adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM
- 3 adjoints administratifs
- 1 coordinateur des équipements touristiques
- 1 chargée de mission tourisme (CDD) soit 13 agents, dont 6 à temps plein.

Nous avons poursuivi le travail commencé l'an dernier sur l'évaluation des personnels et le plan de formation continue. Chaque agent, chaque année, a un entretien d'évaluation avec le maire, ou l'adjoint responsable du personnel, ou l'attachée territoriale. Cet entretien permet de faire un bilan de l'année écoulée, de mesurer les écarts entre ce qui était attendu et ce qui a été réalisé, de fixer des objectifs pour l'année à venir et de définir les moyens de formation à mettre en oeuvre pour les atteindre.

Le plan prévisionnel de formation a permis à la plupart des agents de suivre plusieurs journées de stage, destinées à améliorer leurs connaissances et leur pratique professionnelle (ou faire le point sur...). Les domaines concernés ont été variés :

- Psychologie de l'enfant
- Conduite d'entretien
- Gestion des cimetières
- Règlementation des actions de déneigement
- Conduite d'engins spéciaux
- Habilitation électrique
- Etc, etc...

En ce qui concerne les services techniques, une partie supplémentaire

des garages communaux a été cédée aux pompiers pour qu'ils puissent réceptionner et garer leur nouveau camion. Les agents ont dû abandonner leur local pour s'installer (provisoirement?) dans l'ancienne cure. Ce nouveau local, assez convivial au demeurant, permet de tenir une réunion hebdomadaire pour lister les travaux à effectuer, répondre aux urgences, etc...

## LES TRAVAUX

En dehors des «grands travaux» présentés par Mr le Maire, rappelons ce qui nous occupe quotidiennement : les bâtiments communaux, la voirie et les espaces verts.

### **Pour la voirie :**

- Déneigement l'hiver. la charge de travail est importante compte tenu de l'étendue de la commune. En outre, en raison du vieillissement de la population, le déneigement des particuliers prend de plus en plus d'importance, ce qui a conduit à fixer des règles précises, en concertation avec le CCAS.

- Remise en état au printemps, balayage, emplois partiels, etc...

- Curage des fossés : peu de choses ont été faites jusqu'à présent.

Nous avons décidé de consacrer deux jours par semaine à partir du mois de juin (mardi et mercredi) à l'entretien des fossés. Les 4 agents des services techniques sont mobilisés sur cette opération.

### **Pour les espaces verts :**

- Le programme de tonte débute fin mai.

Ce travail est facilité par l'achat, l'an dernier du mini tracteur Kubota. Le gain de temps est appréciable. Il est ainsi possible de faire plusieurs passages au cours de l'été et d'améliorer la propreté des espaces verts de la commune (ils sont nombreux).

- 4 jeunes de l'association «Pin de Vie», pilotés par l'O.N.F. travailleront 10 jours sur la commune pour poursuivre le nettoyage de la Gresse (du pont du camping au garage communal), et débroussailler plusieurs sentiers de promenade.

### **Autres travaux :**

- Au cours de l'été 2009 a été réalisée la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la mairie (porte

automatique obligatoire) et de la halte garderie.

Cela a permis entre autre de remodeler quelque peu la place de la Mairie.

- Achèvement du parvis de l'Eglise.

- Programmation pour ce printemps de la remise en état du mur de soutènement du cimetière et du monument en son centre. Si les finances le permettent, nous procéderons à la remise en état de la courtine du cimetière du bourg et du mur d'enceinte du cimetière de la Bâtie (en 2011, si impossible en 2010).

## RESTRUCTURATION FORESTIÈRE

Le SAT et le Conseil Général de l'Isère engagent une action de restructuration forestière dans les communes de Tréminis, Chichiliane et Gresse-en-Vercors. Cette action, prévue initialement en 2009 a pris quelque retard, mais devrait s'effectuer sur les 2 ou 3 années à venir. Elle doit permettre de faciliter les ventes (et achats) de parcelles forestières entre particuliers désireux de vendre, ou d'acheter, voire d'échanger, une ou des parcelles de bois. l'objectif est de favoriser la création de parcelles d'au moins 4 hectares, superficie nécessaire pour une exploitation optimale. Une réunion animée par le SAT devrait avoir lieu prochainement dès lors où la numérisation totale du cadastre sera terminée. L'information sera communiquée dès que connue, et Gresse Info pourra se faire l'écho de cette opération.

## CONTACTS

**Mairie** : 04.76.34.31.94

[mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr](mailto:mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr)

**Office de Tourisme** : 04.76.34.33.40

[www.gresse.en.vercors.com](http://www.gresse.en.vercors.com)

[si/gresse.en.vercors.@wanadoo.fr](mailto:si/gresse.en.vercors.@wanadoo.fr)

**Médecin** (Dolomites) 04.76.34.34.52.

**Météo locale** : 0.892.68.02.38.

**Secours en montagne** :

04.76.22.22.22.

## Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a pris son rythme estival et vous accueille de 9h à 12h et de 14h à 18h tous les jours afin de vous présenter les animations et activités proposées sur Gresse en Vercors.

L'Office de Tourisme propose notamment pour **les enfants**, des sorties nature à la demi-journée pour les 6-12 ans avec des thèmes variés et ludiques. (4€/enfant/demi-journée).

Plusieurs projets importants sont en cours avec notamment la réédition de la brochure cantonale, la mise en ligne du nouveau site internet, et le déménagement de l'office de tourisme à l'ancienne Cure.

La traditionnelle **Fête de l'Alpage** aura lieu cette année les **21 et 22 août**. Le

Comité d'organisation s'active afin de régler les derniers détails de l'organisation. Il lance d'ailleurs un **appel urgent à bénévoles qui**, tout en passant un bon moment, souhaitent contribuer à la réussite de cet événement. Rejoignez-nous à la réunion d'information programmée le **vendredi 30 juillet à 20h30 à la salle du Grand Veymont**, ou prendre contact directement avec l'Office de Tourisme.

La grande rencontre d'**Equirando** a eu lieu à Vizille, les 23, 24 et 25 juillet. L'Office de Tourisme de Gresse y était présent un jour sur les trois, sur un stand partagé avec les Offices de Tourisme de Mens et de Clelles. Outre représenter et faire connaître Gresse, son objectif était surtout d'évaluer l'opportunité d'accueillir de manière régulière et structurée, les équi-randonneurs sur sa commune.

**VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR GRESSE INFO PAR INTERNET ?**

**VOUS VOULEZ VOUS EXPRIMER SUR UN SUJET NOUS CONCERNANT TOUS ?**

**Ces colonnes vous appartiennent, n'hésitez pas à nous adresser vos commentaires, vos articles, vos appréciations ou les informations que vous souhaitez voir paraître par un MAIL :**

**[Mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr](mailto:Mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr)**